



Décompte congés payés-Cnn hôtel café restaurant

Par Mini Mouse

Bonjour à tous !

Je travaille dans un hôtel, mes jours de repos sont les lundi et mardi, je travaille donc les samedi et dimanche.

En congès au mois de Mars, du 01/03/2024 au 14/03/2024, mon employeur m'indique qu'il est normal de me retirer mon lundi de repos en CP, ce qui 2 jours de plus à décompter. (le 4 et le 11/03)

Quand je regarde ma FP je vois qu'en congès N-1 je suis sur la base de 32 jours acquis et 32 Jours pris et donc 0 en solde

Et en Congès N je suis à 25 jours dont 2 qui m'ont été retirés pour les 2 lundi de repos soit maintenant 23 jours en solde

Est ce qu'une personne expérimentée peut me confirmer que mon employeur est dans son bon droit ?

Merci pour votre aide à tous

Par kang74

Bonjour

Oui deux semaines de CP = 2X6 jours .

On compte du premier jour travaillé en congé jusqu'au jour de la reprise .